



## Transmission de patrimoine à un tiers : comment éviter les frais ?

Par **ngado\_old**, le **10/09/2007** à **17:35**

Bonjour,

Y a-t-il un moyen pour que mon ex beau père (sans lien de sang) me transmette un appartement ou de l'argent sans qu'il y ait trop de droits de succession à payer ? L'assurance vie est elle un moyen et si oui comment procéder ? Pour un bien immobilier comment faire ?  
Merci pour votre réponse